

Avis voté en plénière du 23 mai 2018

Parcours et politiques d'accueil des demandeur.euse.s d'asile dans l'Union européenne

Déclaration du groupe de l'Agriculture

Le travail mené en section a donné à voir, dans ses détails les plus durs, la violente réalité de la vie des demandeurs d'asile. Les auditions nous ont aussi fait prendre conscience de la complexité administrative et politique de l'accueil des populations migrantes et des changements que cela implique pour nos sociétés.

Comme le dit très justement le Professeur François Héran, Professeur au Collège de France, « il n'y a pas de sociétés sans migrations et les migrations modifient durablement les sociétés ». Notre pays n'en a-t-il pas bénéficié ?

C'est donc une question que nous ne pouvons ignorer et nous devons prendre tous les dispositifs pour la traiter avec humanité.

Le fil conducteur de l'avis est d'ailleurs celui d'être en mesure, avec l'ensemble des pays Européens et développés, d'accueillir convenablement les nouveaux arrivés.

D'une façon générale, il serait paradoxal, dans cette économie mondialisée qui permet aux marchandises et aux capitaux de circuler largement, que seuls les Hommes soient empêchés de tout mouvement.

Il faut à ce sujet souligner que l'emploi agricole peut être, pour de nombreux migrants, un point d'entrée dans un parcours de vie et d'intégration. Les acteurs des territoires ruraux ont un rôle à jouer, en faveur de ces populations, qui selon les pays d'origine, sont également issues de milieu rural. Nous pouvons accompagner l'intégration économique et sociale de ces arrivants par des offres de logement, des soutiens de formation ou encore des aides administratives.

Les propositions de l'avis plaidant pour une simplification des procédures d'accueil vont dans le bon sens. Nous approuvons également tous les efforts qui pourront être faits sur les parcours de formations, et plus particulièrement à destination des mineurs.

Enfin, il est fondamental qu'un débat soit organisé sur ce sujet, par les instances européennes. Nous ne pouvons pas laisser certains États membres s'enfermer dans des positions radicales ou profiter d'opportunités économiques au détriment de populations fragilisées. L'Europe doit ici jouer un rôle de premier plan en défendant ses valeurs fondamentales.

Le groupe de l'agriculture a voté l'avis.